

Réf / proc. : SASU
COIFFURE ART ET BEAUTE -
liquidation judiciaire
simplifiée du 18/06/2026

N/Réf : YSE /
CBA/20185

**DOSSIER DE PRESENTATION DU FONDS DE COMMERCE
DEPENDANT DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
DE LA SASU COIFFURE ART ET BEAUTE**

I. PROCEDURE

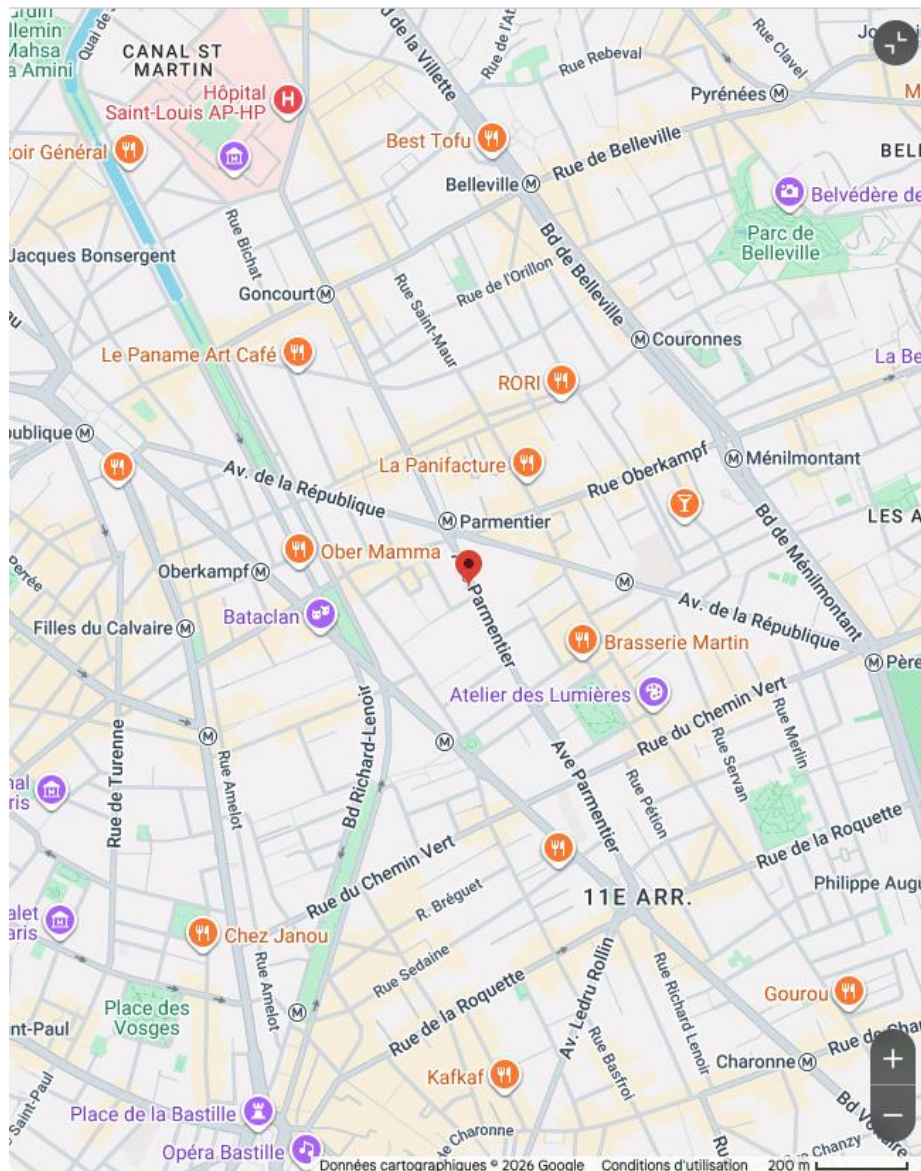
Par jugement en date du 18/06/2026, le Tribunal des Activités Economiques de Paris a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la **SASU COIFFURE ART ET BEAUTE**, ayant pour activité Coiffure mixte et dont le siège social est sis 67, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Ce même jugement m'a désigné en qualité de liquidateur.

Conformément aux dispositions de l'article L. 642-19 du Code de commerce, il a été décidé de procéder à la cession de l'actif suivant : fonds de commerce sis **67, avenue Parmentier, 75011 Paris**.

II. PRESENTATION DE L'ACTIF

Le fonds se situe 67, avenue Parmentier à Paris (75011), sur la carte :



La devanture du fonds se présente comme suit :



Source : google/images

Le fonds de commerce se compose des éléments suivants :

➤ **Éléments incorporels**

- **Droit au bail des locaux situés 67, avenue Parmentier, 75011 Paris :**

Description : Boutique au rez-de-chaussée, d'une largeur en façade sur l'avenue de 3,50 m et d'une superficie totale de 19,45 m², et d'une arrière-boutique de 5,25 m².

Contrat : bail commercial conclu pour une durée de 9 années le 15 novembre 2007.

Activité : Commerce de coiffure pour dames.

Loyers annuel selon le bail : 4 947,09 €.

Loyer actualisé selon quittance du mois d'avril 2026 : 518,19 €.

- **La clientèle et l'achalandage**

➤ **Éléments corporels**

Le matériel et agencements garnissant les locaux, selon inventaire dont copie ci-jointe.

L'acquéreur prendra les actifs en l'état et fera son affaire personnelle s'il y a lieu de la mise en conformité au regard de la réglementation applicable en cours.

Nous attirons votre attention sur le fait que des revendications portant sur des biens meubles peuvent intervenir dans les 3 mois courant à compter de la publication du jugement d'ouverture au B.O.D.A.C.C. par application de l'article L. 624-9 du Code de commerce.

Dès lors, tout actif qui ferait l'objet d'une revendication valable dans ce délai est exclu du périmètre de reprise et devra être restitué à son propriétaire.

III. LES MODALITES

La visite des locaux est possible sur demande en adressant un mail à l'adresse suivante : paris.etude.guigon@alliance-mandataires.fr.

Les offres de reprise devront être adressées au plus tard le **07/08/2026** à **17h00** par mail à l'adresse paris.etude.guigon@alliance-mandataires.fr.

L'offre de reprise devra être garantie par un virement représentant l'intégralité du prix offert. Pour ce faire, vous trouverez ci-après le RIB du compte CDC de la SELARL GUIGON ASSOCIES. Nous vous prions de bien vouloir libeller votre virement avec les références suivantes : 20185 – SASU COIFFURE ART ET BEAUTE – FONDS DE COMMERCE.

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000388049S	15
Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)			
FR6640031000010000388049S15			
Identifiant International de la banque (BIC)			
CDCGFRPPXXX			

Le candidat acquéreur devra transmettre une offre écrite précisant le périmètre des actifs repris et un kbis (si société) et une copie de la pièce d'identité.

Devront également être joints à l'offre, l'attestation d'indépendance et de sincérité du prix et l'attestation d'origine des fonds dont les modèles sont joints au présent dossier de présentation.

Dans un souci d'efficacité, l'acte de cession sera établi par le conseil choisi par le liquidateur, l'acquéreur pouvant également se faire assister de son propre conseil.

Pour mémoire, les frais de rédaction de l'acte sont à la charge de l'acquéreur.

A PARIS,
Le 8 juillet 2026

SELARL GUIGON ASSOCIES
Pierre-Adrien GUIGON



**DECLARATION D'ORIGINE DES FONDS
(DOCUMENT CONFIDENTIEL)**

Joindre obligatoirement les justificatifs pour tout versement supérieur ou égal à 150 000 €

La SELARL GUIGON ASSOCIES se réserve également la possibilité de demander les justificatifs dans le cadre du dispositif de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme

Conformément à l'arrêté du 2 septembre 2009 pris en application de l'article R. 561-12 du Code Monétaire et Financier et définissant les éléments d'information liés à la connaissance du client et de la relation d'affaires aux fins d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

« Les éléments d'information susceptibles d'être recueilli pendant toute la durée de la relation d'affaires aux fins d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme peuvent être :

1° [...] Au titre de la connaissance de la relation d'affaires :

Le montant de la nature des opérations envisagées

La provenance des fonds

La justification économique déclarée par le client [...] »

Joindre impérativement une photocopie de la carte d'identité ou du justificatif d'identité

Date du versement : Montant du versement :

Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom : Nom de Jeune fille :

Profession : Nationalité :

Origine des fonds	Montant (€)
Retraits provenant de placements (livrets, actions...)	
Vente immobilière (maison, terrain...)	
Succession ou donation	
Revenus professionnels (rémunération, prime, dividende)	
Cession d'actifs professionnels (véhicules, œuvres d'arts...)	
Autres :	
TOTAL	

Objectif du versement

- Acquérir un actif de la procédure
- Acquitter une dette de la procédure
- Remboursement mon passif dans la procédure
- Autre
- Participer au règlement du passif du débiteur

Lien de parenté :

Motif :

- **Je certifie sur l'honneur que les sommes qui sont ou seront versées pour les raisons exposées ci-dessus n'ont pas d'origine délictueuse** au sens de la réglementation relative au blanchiment des capitaux (articles L. 561-1 du Code Monétaire et Financier, et suivants)
- **Je déclare être pleinement informé(e) que la SELARL GUIGON ASSOCIES a des obligations légales et réglementaires de déclaration de soupçons de blanchiment à Tracfin.**
- **Je certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur la présente « déclaration d'origine des fonds » sont exacts et conformes à la réalité**

Fait à

Le/...../.....

Signature :